

NC : VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON VERNEUIL SAUVAGE
et. St Laurent

MINISTÈRE D'ÉTAT
AFFAIRES CULTURELLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ

Le Ministre d'État chargé des Affaires culturelles

Vu la loi du 31 Décembre 1913 sur les Monuments Historiques, et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 Juillet 1927, 27 Août 1941, 25 Février 1943, 24 Mai 1951, 30 Décembre 1966 et le décret du 18 Avril 1961,

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue,

ARRÊTÉ

Article 1er - Est inscrite en son entier sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, l'Ancienne Eglise Saint Laurent sise à VERNEUIL-SUR-AVRE, ^(Eure) figurant au cadastre sous le numéro 481, Section A3, d'une contenance de 11 a 35 ca

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au bureau des Hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

Article 3 - Il sera notifié au Préfet du Département, au Maire de la Commune et au Propriétaire intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour Ampliation,
L'Attaché d'Administration
chargé de la protection
des Monuments Historiques

R. Courtois

PARIS, le 8 MARS 1968

Pour le Ministre d'État chargé des Affaires culturelles
Le Maître des Requêtes ou Conseiller d'État
Directeur de l'Architecture

Max QUERRIEN

Département :
EURE

Commune :
VERNEUIL SUR AVRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
EVREUX
Hôtel des impôts 11 rue Georges
POLITZER 27021
27021 EVREUX
tél. 02-32-23-31-32 -fax 02-32-23-31-40
cdf.evreux@dgfip.finances.gouv.fr

Section : N
Feuille : 000 N 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 18/02/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

